

Traitements médicamenteux de la douleur

Douleurs par excès nociception : La classification en 3 paliers par l'OMS

Palier 1 : Antalgiques non opioïdes de 1^{ère} intention dans les douleurs faibles à modérées.

- Paracétamol (celui qui a le moins d'effets indésirables) : Dafalgan[®], Doliprane[®],
- AINS : aspirine, ibuprofène, ...
- Néfopam : Acupan[®].

Palier 2 : Antalgiques opioïdes faibles. Douleurs modérées à sévères et / ou échec des antalgiques du palier 1.

- Codéine (métabolisée en morphine par l'organisme) : associée au paracétamol dans le Dafalgan codéiné[®],
- Tramadol (opioïde et inhibiteur de la recapture de sérotonine) : Contramal[®].

Palier 3 : Antalgiques opioïdes forts. Douleurs intenses et / ou échec des antalgiques du palier 2.

- Sulfate de morphine : Moscontin[®], Skénan[®], Actiskénan[®],
- Chlorhydrate d'oxycodone : Oxycontin[®], Oxyconorm[®],
- Fentanyl : Durogésic[®], Abstral[®], Effentora[®].

Pas de dépendance psychique pour une personne qui a mal.

Possibilités d'associations :

Palier 1 et palier 2, ou palier 1 et palier 3. Mais jamais palier 2 et palier 3.



Traitements médicamenteux de la douleur

Douleurs neuropathiques

Antidépresseurs tricycliques : agissent sur le système de modulation de la douleur avec une posologie inférieure à la posologie antidépressive :

- Amitriptyline : Laroxyl[®],
- Imipramine : Tofranil[®],
- Clomipramine : Anafranil[®].

Antidépresseurs inhibiteurs de la recapture de la sérotonine et de la noradrénaline (IRSNA) :

- Venlafaxine : Effexor[®],
- Duloxétine : Cymbalta[®].

Les antiépileptiques :

- Gabapentine : Neurontin[®],
- Prégabaline : Lyrica[®].

Douleurs iatrogènes

Anesthésiques locaux de surface ou en infiltration :

- Lidocaïne : Emla[®], Versatis[®].

MEOPA : Mélange Equimolaire Oxygène et Protoxyde d'Azote :

- Kalinox[®], Entonox[®].